



# Panneau d'Information Lumineux

## Présentation

Saint Martin de Fontenay connaît une multiplication des animations se déroulant sur son territoire, qu'elles soient associatives, culturelles ou sportives.

Afin de répondre au besoin d'informer la population, Saint Martin de Fontenay a fait l'acquisition d'un journal d'information électronique, appelé aussi panneau lumineux, installé devant la mairie, au croisement route d'Harcourt et de la rue de Verrières.

Il vise à informer les Martifontains, mais aussi les populations de passage, visiteurs réguliers et ponctuels dans notre ville.

## Pourquoi ?

Faire passer une information sur le panneau lumineux est gratuit.

Ainsi les associations qui le souhaitent peuvent bénéficier de cet équipement, donnant alors à leur information une visibilité importante vers le public.

Toutes les demandes de communication venant des associations seront autant que possible dirigées également vers le panneau lumineux, remplissant ainsi plus efficacement encore ce rôle de relais de l'information.

## Comment faire ?

### **1- Se procurer le document de demande d'insertion**

Ce document est disponible :

- ✓ Soit en téléchargeant la **demande d'insertion en PDF**
- ✓ Soit via le formulaire à remplir en ligne en bas de la page
- ✓ Soit directement à l'accueil de la mairie, ou auprès de Mme Desmouceaux (adjointe), sous format papier.

**Aucun message ne sera accepté par téléphone.**

Le fait de remplir un formulaire de diffusion ne garanti en aucun cas la parution effective du message. La commune ne saurait être tenue pour responsable du non diffusion des messages en raison d'incidents techniques.

La mairie de Saint Martin de Fontenay se réserve le droit de modifier, sans en altérer le sens, les textes fournis.

## **2- Délais à respecter**

Les informations seront diffusées pendant 21 jours maximum, quelle que soit la date de la manifestation.

La demande devra être adressée 8 jours minimum, le lundi, avant la date de début de diffusion souhaitée.

Ce délai permettra de formuler une réponse assez tôt si celle-ci est négative, par rapport à l'événement, afin de laisser la possibilité d'envisager une autre communication

Toute demande hors délais ne sera prise en compte que dans la limite des espaces disponibles et ne sera pas prioritaire.

## **QUELLES REGLES ?**

### **1- Les messages acceptés**

Cet espace de communication est gratuitement mis à disposition des :

- ✓ Associations à but non lucratif organisant des manifestations ouvertes à tous et se déroulant sur le territoire intercommunal (dans la limite d'un message par mois et par association)
- ✓ Services de l'intercommunalité, des services publics et des organismes sociaux.

Le référent mairie validera la conformité et la période de diffusion en fonction du contenu du message et de son caractère d'urgence éventuel.

## 2- Les messages refusés

N'auront pas accès aux panneaux électroniques, les informations à caractère :

- ✓ Religieux, syndical, politique, etc.....
- ✓ Privé (particulier ou entreprise)
- ✓ Commercial n'ayant pas un caractère événementiel visant à l'animation de la cité.
- ✓ Les événements associatifs d'ordre interne.

Aucune information commerciale, publicitaire ou privée ne sera diffusée sur le panneau.

Toutes les demandes comprenant un ou plusieurs de ces critères éliminatoires seront refusées.

De façon générale, Saint Martin de Fontenay refusera tous les textes contraires à la loi en vigueur.



## FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSERTION

Envoyé ou déposé à la mairie de St Martin de Fontenay

Le ..... 2014

Si vous souhaitez diffuser un message sur le panneau électronique d'information communal, merci de remplir le formulaire suivant.

Les champs marqués d'un astérisque seront obligatoirement renseignés.

Nom* :	
Nom du rédacteur* :	
Adresse mail du rédacteur ou N° de téléphone*	

### Renseignements concernant votre demande :

Date du 1 <sup>er</sup> affichage* :
Date du dernier affichage (dans le cas d'affichages répétés) :
Fréquence des affichages (en cas d'affichages répétés) Nombre de jour(s) par semaine : Jour(s) souhaité(s):

Rédaction du message : Rédiger le plus simplement possible : Exemple



Composer votre message dans le cadre ci-dessous.

Bal des boulistes  
17 mars 2013  
16h  
Salle Revel

**N'écrire qu'un seul message par cadre. Penser à communiquer autant de demandes d'insertions que de messages différents souhaités, en photocopiant ce document.**